Réf. Farde e-Assemblées : 2613766

N° OJ : **117**

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2024

Objet : Affaires citoyennes.- Elections communales du 13/10/2024.- Convention de prêt du matériel nécessaire à l'utilisation d'Adele dans les bureaux de vote.

Le Conseil communal,

Vu l'article 14, alinéa 3, et l'article 61, alinéa 3, du Nouveau Code électoral communal bruxellois ;

Vu l'accord de la Région avec la société NRB concernant le projet Adele, pour la construction d'un système de pointage électronique des électeurs et la création électronique des procès-verbaux et des formulaires dans les bureaux de vote ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête:

Article unique: La convention de prêt du matériel nécessaire à l'utilisation d'Adele dans les bureaux de vote lors des élections communales du 13/10/2024 est adoptée.

Annexes :

Convention de prêt du matériel nécessaire à l'utilisation d'Adele dans les bureaux de vote. (Consultable au Secrétariat des